SUD éducation 62
71 bis rue R. Salengro, 62223 SAINT-LAURENT-BLANGY
Tél. : 06 73 35 87 67 / sudeduc62@gmail.com
www.sudeduc62.lautre.net

Novembre 2017

Des contrats aidés aux services civiques ou comment augmenter la précarité !

L'annonce cet été par le gouvernement de diminuer drastiquement les contrats aidés type CUI-CAE a mis en difficulté nombre de secteurs dont celui de l'Education Nationale, qui embauchait à tour de bras des personnels assistant-e-s d'éducation (2nd degré), assistant-e-s de direction (1er degré) ou encore pour l'aide et le suivi des élèves en situation de handicap. Une intersyndicale large a dénoncé cette décision brutale qui a plongé nombre de personnes qui n'ont pas été embauchées comme prévu ou qui n'ont pas vu leur contrat renouvelé.

Le président Macron, interpellé sur cette question le 14 novembre dernier à Tourcoing , excédé par les critiques sur la suppression massive de contrats aidés, s'est justifié en clamant : "Que ceux qui les défendent les prennent !" [1]

Rappelons que **SUD éducation a toujours dénoncé** pour ces personnes **le recours a des contrats précaires pour des emplois pérennes et réclamer l'embauche de titulaires.**

Dans le même temps, le rectorat de Lille passe sur son site une annonce [2] sur la création de 1190 postes en service civique pour des missions similaires à celles des contrats aidés. Rappelons que les services civiques sont payés moins de 580 €/mois sur 6 mois à un an pour une durée hebdomadaire entre 24 et 48h ! (Sic !) [3]

Le gouvernement Macron et nos autorités défendent ces contrats services civiques, ... vont-ils les prendre !

SUD éducation 62 dénonce une nouvelle fois :

- l'augmentation de la précarité via les décisions politiques successives des différents gouvernements,

- le recours aux contrats « services civiques » pour des missions pérennes,

- le recrutement massif de titulaires pour les missions pérennes.

[1] : https://www.francetvinfo.fr/politique/emmanuel-macron/video-qui-veut-un-contrat-aide-que-ceux-qui-les-defendent-les-prennent-quand-macron-s-enerve-contre-ce-dispositif_2467692.html

[2] : http://www1.ac-lille.fr/cid92168/service-civique-universel.html

[3] : voir la fiche service civique sur le site de notre fédération : http://www.sudeducation.org/Fiches-Precarite-mise-a-jour-juin.html